

*M^r Moëns Georges.
-3 Rue de Bomel 113 Namur*



LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Rédaction-Administration : Secrétariat de la Fraternelle, 7, rue Sonnetty,



| | |
|----------------------|----------|
| 1914-18 | 1940-45 |
| NAMUR | ARDENNES |
| TERMONDE | DENDRE |
| YSER | VINKT |
| EESSEN | LYS |
| CORTEMARCK | |
| « Résiste et Mords » | |

*M^r Moëns Georges
Rue de Bomel 113 Namur*

Tout pour la Photo
J. RODESCH
 11, RUE E. LENOIR
ARLON
 — TEL. 475 —
 Photos d'art et amateurs

Maison BERNARD
 14, Marché au beurre,
ARLON
 Succ.,
HIERONIMUS-MERTZ
 Quincaillerie générale
OBJETS DE LUXE
CADEAUX
 Vous trouverez chez nous
 tout ce que vous désirez

CHASSEURS ARDENNAIS !
 F. N. P. GISTES !
*Sur présentation de votre carte
 de membre, un des vôtres vous
 ristourne 5 p. c. sur tout achat*
IMPRIMERIE — PAPERIE
Auguste Decker
 20, AVENUE DE LA GARE
ARLON TEL. 507
Articles de 1^{re} communion

HOTEL
 du
Luxembourg
 —
Arlon-gare
 —
CONFORT
BONNE TABLE
PRIX MODERES

A la Palette
 —
 Couleurs —
 Brosses —
 Papiers peints.
 —
 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
 — N. 6 —
ARLON

Pour être bien servi
 ADRESSEZ-VOUS
 A LA MAISON

Firmin Bernard
ARLON
 PRIMEURS
 VOLAILLES
 GIBIER
 POISSONS

LE FOURREUR
Pierre WEISGERBER
 51, Grand'rue
ARLON

vous informe de l'arrivée de

RENARDS argentés

à partir de

1.400 Fr.

GRAND CHOIX : VETEMENTS AU PRIX D'ETE.

La Maison se charge du tannage et montage
 de vos peaux

POUR VOS REPARATIONS, confiez-les nous en été.

Une ristourne de 5 pour cent est accordée aux chas-
 seurs ardennais, sur présentation de la carte.

KIKI
 (CHEF-COQ)
 à
L'Hôtel du Parc
ARLON
*se rappelle au bon souvenir
 de ses camarades Chasseurs
 Ardennais*

MAISON DE CONFIANCE

TABACS — CIGARES
 CIGARETTES
 LIQUEURS
 des meilleures marques

Vve H. KESSELER-PERLO
 11, AVENUE DE LA GARE, 11
ARLON

Hieronimus Frères
LE BEAU VETEMENT
SUR MESURE
 Lodens confectionnés
 de
 premier choix
 16, MARCHÉ-AU-BEURRE, 16
ARLON

Chez
André GOFFINET
Bijouterie - Horlogerie
UNIQUEMENT
DES ARTICLES SUISSES
 Transformation des bijoux
 GRAND'RUE N. 9
ARLON

LIBRAIRIE — IMPRIMERIE
J. EVERLING
ARLON
 Téléphone: 297.
 — MACHINES A ECRIRE —

POUR VOS ACHATS DE
 VELOS NEUFS
 UNE MARQUE
ALCYON
s'achète en confiance chez
KESSELER René
 11, AVENUE DE LA GARE, 11
 TEL. 187 **ARLON** TEL. 187
 Réparations - Travail soigné
 — CREDIT 6 à 24 mois —

SEPT ANS APRÈS...

Ainsi donc, sept années après la campagne de mai 1940, à l'anniversaire même des combats retardateurs de la Dendre, préjudant à ceux plus après de la Lys, la seule vraie bataille de la campagne de l'Ouest, dont l'objectif fut tout autant dans l'esprit de notre haut-commandement de pousser la résistance jusqu'à épuisement des forces que de permettre le rembarquement du Corps Expéditionnaire britannique d'Alexander et Montgomery à Dunkerque, où prit fin la bataille — et on devait s'apercevoir quelques années plus tard que le vainqueur de cette lutte n'avait pas été celui qu'on avait cru tout d'abord — ; sept ans après que les fils d'Ardenne aient, par leur sacrifice généreux, posé un des premiers jalons de la victoire finale, les autorités officielles du Royaume de Belgique vont — enfin — honorer publiquement les faits d'armes accomplis par les Chasseurs Ardennais.

La manifestation qui se déroulera à Arlon le 18 mai prochain fera date dans l'histoire des Chasseurs Ardennais, dont les mérites n'avaient guère été reconnus publiquement jusqu'ici que par l'octroi de citations indiscutables.

La présence à ces fastes de représentants du Prince-Régent et du gouvernement, du Ministre de la Défense Nationale, du Ministre d'Etat Devèze, de nombreux officiers généraux, de nombreux parlementaires et de toutes les autorités provinciales suffit à donner à cette journée un cachet de première valeur. Les Chasseurs Ardennais se doivent de répondre à la sollicitude de ces hautes autorités en venant tous ce jour-là se recueillir dans le souvenir de leurs camarades morts pour que la Patrie vive, manifester que leur esprit de corps est toujours vivace.

Que de souvenirs ne se réveilleront pas en eux lorsqu'ils défilent, à fière allure comme devant, à travers les rues de la bonne ville d'Arlon où, il y a plus de douze ans, leurs unités étaient officiellement créées par S.M. le Roi.

S'associeront à eux, leurs cadets de l'armée nouvelle, les miliciens du jeune bataillon de Chasseurs Ardennais, auxquels a été confié en dépôt le glorieux drapeau du 1^{er} Ch. A.

Tous, nous communierons dans une intense ferveur patriotique, en célébrant la mémoire de nos grands morts des combats de Bodange, Bastogne, Chabrehez, Temploux, Deynze, Gotten, Vinkt.

Nous ne rappellerons pas ici les hauts faits de nos unités. Dans leur concision, les textes de nos citations reproduits plus loin sont suffisamment éloquentes.

Souvenons-nous

En ces journées commémoratives où sera pour la première fois honoré officiellement l'héroïsme des Chasseurs Ardennais, nos pensées se porteront d'abord vers les meilleurs des nôtres, tombés sur le champ de bataille, décédés des suites de leurs blessures, en captivité ou dans les bagnes ennemis, ou encore, les armes à la main, dans les unités de la résistance ou de la libération.

Nous n'oublierons pas qu'ils ont une part privilégiée dans notre patrimoine de gloire.

Sans eux, nous ne serions rien !

Honneur à eux !

« Heureux les individus et les peuples, disait le R. P. Janvier, qui, méprisant leurs corps et leurs intérêts immédiats, se sont abandonnés aux entraînements de l'héroïsme; ils ont choisi la meilleure part, une part incorruptible que Dieu même ne pourrait pas leur enlever. »

Outre l'inauguration d'une place dédiée par la ville d'Arlon aux bérets verts, l'événement principal de la journée sera la remise par le gouverneur de la province du drapeau officiel de la Fraternelle, offert par les communes luxembourgeoises reconnaissantes. Ce drapeau signe de ralliement, sera le symbole sacré de notre union, de notre force, de notre gloire. Il participera désormais à toutes nos manifestations de joie ou de deuil. Les noms évocateurs de ténacité, d'endurance, de sacrifice qui figureront sur sa moire, rappelleront aux générations montantes ce que furent les étapes de notre belle épopée.

Ce drapeau remplacera les emblèmes des régiments fusionnés aujourd'hui dans notre Fraternelle unitaire pour qui cette journée marquera le signal d'un essor nouveau, dans sa mission consistant à maintenir l'esprit de camaraderie des bérets verts et d'assurer avec une vigueur toute.., ardennaise la défense de leurs intérêts.
 A.H.

Pendant l'occupation

Les Chasseurs Ardennais continuèrent la lutte et surent s'entr'aider

Le « Service Social du Chasseur Ardennais »

Il ne serait pas juste qu'en ces jours où, pour la première fois, les plus hautes autorités de ce pays rendront un solennel hommage à la bravoure montrée par les Chasseurs Ardennais au cours des dix-huit jours de la campagne de mai 1940, nous n'évoquions pas l'activité manifestée par les bérés verts pendant la sinistre occupation ennemie. Car, si les Chasseurs Ardennais, prisonniers dans les Oflag et les Stalags, y donnèrent, dès les premiers jours, l'exemple de la résistance farouche aux entreprises démoniaques de l'ennemi, s'ils furent, quoi qu'en puissent vaner certains résistants de septembre 1944, les premiers — et de loin — résistants et otages du pays, leurs camarades restés en Belgique par suite de diverses circonstances ou libérés des camps ennemis, ne se considèrent pas pour autant déliés de leur obligation de combattre l'envahisseur de leur patrie et ne cessèrent l'action que lorsque le dernier occupant eût été botté dehors.

Dans ce but, ils mirent sur pied, à la barbe de Pennemi, une organisation sans doute unique qui fut à la fois une magnifique œuvre d'entraide chargée de soulager les infortunes des camarades blessés, malades, réfractaires ou se trouvant dans une situation difficile, ainsi que les veuves, marnans, orphelins de nos morts, et les familles de nos prisonniers; et en même temps, une organisation clandestine chargée de regrouper les Chasseurs Ardennais, d'entretenir chez eux l'esprit civique et de les préparer lentement, méthodiquement à la revanche.

Tels furent les buts du « SERVICE SOCIAL DU CHASSEUR ARDENNAIS » !

Il nous est impossible de rappeler dans le cadre de ce trop court article toute l'œuvre réalisée par le S. S. Ch. A. Nous devons donc nous borner à l'essentiel, en nous excusant par avance de toutes les omissions que nous commettrons forcément.

L'origine de ce qui devait s'appeler le S. S. Ch. A. remonte au mois de juin 1940.

Le commandant de réserve Dantine du 4 Ch. A., qui s'était audacieusement évadé d'un convoi en partance pour l'Allemagne, s'était immédiatement occupé à Bruxelles de retrouver des Ch. A. et, en présence de la situation difficile de ceux qui comme lui s'étaient soustraits à la captivité et n'osaient rentrer chez eux, ou qui, légèrement blessés, pouvaient déjà quitter les hôpitaux, imagina de créer un service de renseignements pour les familles du 4 Ch. A. d'abord, de toutes les unités de Ch. A. ensuite. Il ouvrit en compagnie du lieutenant Saussez et du soldat Omer Forget, tous deux blessés, une permanence à la Centrale J.O.C. On s'occupa bientôt de trouver du travail aux chômeurs, des secours aux indigents, etc...

Mais, la guerre continuait; il fallait maintenir le moral, garder le contact avec tous les camarades, renseigner les aînés sur la situation au pays, se préparer silencieusement pour la revanche. C'est l'honneur du commandant Dantine et de son bras droit le lieuten-



Le Lieutenant-Général

LEY

Commandant de la 2 D. Ch. A. Président du « Service Social du Chasseur Ardennais ».

nant René Dubucq d'avoir immédiatement songé à cela et de s'être mis au travail dans ce sens dès 1940.

Entretiens, le lieutenant-général Ley, commandant de la 2e Division des Chasseurs Ardennais, auquel son appartenance aux cadres de réserve avait permis d'échapper à la captivité, avait appris l'existence de ce qui n'était encore qu'une permanence. Lui aussi considérait que sa tâche n'était pas terminée; il vint donc et offrit simplement son concours. Sous son impulsion, l'œuvre ne

tarda pas à prendre une forme plus nette.

Il ne fallait pas songer à créer une association. D'abord, il ne plaisait pas aux Ch. A. de demander quoi que ce soit aux Allemands et une ordonnance nazie interdisait la constitution d'une nouvelle société sans l'autorisation du Müllerbefehlshaber. D'ailleurs, même si la demande avait été introduite, elle eût certainement été rejetée. Il fallait donc trouver un camouflage. Il le fut sans peine grâce à l'extrême obligeance et au discernement de cette grande Dame qu'est S. A. R. la Princesse Jean de Mérode. Pendant la mobilisation, Elle avait créé une Oeuvre d'aide aux familles de mobilisés. Elle avait transformé après la capitulation en « Oeuvre de Service Social aux familles de Militaires » (O.N.S.S.F.M.). Madame la Princesse de Mérode nous offrit immédiatement de nous admettre comme section autonome de l'O.N.S.S.F.M.; ainsi, nous apparaissions comme existant avant le 10 mai 1940 et échappions aux ordonnances allemandes. Mais, Mme de Mérode, qui avait naturellement discerné le sens que nous voulions donner principalement à nos activités, nous couvrait ainsi de Sa haute influence assumant une responsabilité redoutable, à laquelle Elle fit face avec le sourire. Ainsi fut créé en décembre 1940, le « Service Social du Chasseur Ardennais ».

Et on se mit au travail. Outre un comité national de nombreux enfants, Nos interventions auprès des autres œuvres furent innombrables. Il est possible de dire que jamais

tenant Dubucq celles de secrétaire général adjoint, un comité provincial fut créé dans le Luxembourg sous la présidence de M. le gouverneur baron Greindl, un autre à Liège, sous la présidence du major Bastin (2 Ch. A.), le lieutenant Tacheny remplissant les fonctions de secrétaire, un autre à Namur, dont le secrétaire et l'animateur fut le lieutenant Liber. Les Ch. A. du restant du pays dépendaient d'un comité inter-provincial présidé par le major Velghe avec section du Brabant, d'Anvers (lieut. Peeters), du Hainaut (lieut. Quoirin) et des Flandres (lieut. de la Kéttulle) La section de Liège avait une sous-section très active à Huy (lieut. Rassart), tandis que le Luxembourg était subdivisé en vingt sous-sections cantonales, chaque commune et section de commune comptant un délégué.

Le premier travail consista à essayer de se retrouver. Dans le Luxembourg, fut établi, dans la clandestinité naturellement, un travail extrêmement précieux: on reconstitua par commune la liste de tous les Chasseurs Ardennais de la province, avec indication du grade, de l'unité, des spécialités, des indications particulières étant faites selon que les intéressés étaient décédés, en captivité ou présents au pays. Cette documentation rendit de très grands services. Les Allemands s'étant d'ailleurs douté de son existence cherchèrent longtemps, mais vainement, à la découvrir.

Le côté assistance ne fut cependant pas négligé. Les interventions de l'œuvre se chiffrent par des millions de francs. On peut dire que jamais un seul de nos ayants droit se trouvant dans le besoin ne fut oublié.

Dans la seule province de Luxembourg, compte non tenu des colis aux prisonniers, des interventions en nature, etc..., la moyenne des secours en espèces accordés mensuellement d'avril 1941 à août 1944, est de vingt à trente mille francs pour la seule caisse provinciale.

Les homes de Sugny, de Jamoigne et surtout d'Eprave, créé par nous, accueillirent de nombreux enfants. Nos interventions auprès des autres œuvres furent innombrables. Il est possible de dire que jamais

Glorieux Nécrologe

Voici la liste des dirigeants du « Service Social du Chasseur Ardennais » qui payèrent de leur vie leur activité patriotique.

Soldat Raymond ANSELME, vice-président du Comité National de Gérance, disparu dans les bagues allemandes.

Soldat Norbert CHAMBERLAND, délégué communal de Marene, abattu par les Allemands en 1944.

Lieutenant baron René GREINDL, gouverneur a. i. du Luxembourg, président provincial du S.S. Ch. A., mort au camp de concentration de Buchenwald

Major de réserve François LE ROI, directeur du « Home Ardennais » (S.S.Ch.A.) à Eprave, mort au camp de concentration de Gross-Roozen.

Lieutenant de réserve LIEGEOIS, membre du Comité cantonal de Durbuy, tombé en combat avec l'A. S., en septembre 1944.

Sergent de réserve Fernand NOEL, délégué communal de Chenois-Latour, abattu par la Gestapo à Sainte-Cécile en 1944.

Major Maurice PELZER, vice-président du Comité National de Gérance, mort au camp de concentration de Gross-Roozen.

Lieutenant de réserve Georges QUINOT, président cantonal de Florenville, mort au camp de concentration de Neuengamme.

Lieutenant de réserve André SALMON, vice-président provincial du Luxembourg, mort au camp de concentration de Saal-sur-Danube.

Adjudant chef de peloton Georges SIBRET, délégué communal de Libramont, mort au camp de concentration de Saal-sur-Danube.

Lieutenant de réserve Marcel H. TACHENY, secrétaire provincial de Liège, mort dans un camp de concentration.

Melius est nobis mori in bello, quam videre mala gentis nostrae et sanctorum.

Pour nous, mieux vaut mourir les armes à la main que de voir les maux de notre peuple et la profanation de nos sanctuaires.

(Macchabées, L. I, III-58.)

une œuvre ne se montra aussi généreuse envers ses protégés.

On nous demandera où nous trouvâmes l'argent. Car, tout bien que nous étions bénéficiaire de droit du S. S. Ch. A. et nous ne voulions jamais réclamer la moindre cotisation. Les fonds provinrent donc en grande partie de dons effectués par de gros industriels, des banques, etc... Un comité de ressources placé sous la présidence de M le baron Coppée nous fournit à lui seul

plusieurs centaines de milliers de francs.

Le regretté baron Greindl nous fut surtout précieux pour la récolte de l'argent. Il avait l'habitude de dire quand on le consultait au sujet d'une intervention: « Il y a encore de l'argent en cuisine?... Alors, allons-y généreusement. Quand la caisse sera en passe de se vider, avvertissez-moi et nous aviserons... » Que de démarches personnelles toujours couronnées de succès, ne fit-il pas!

Nous organisâmes aussi dans le Luxembourg des fêtes en collaboration avec le Secours d'Hiver. Du 30 novembre au 7 décembre 1941, nous avions mis sur pied, sans autorisation, une « Semaine du Chasseur Ardennais » qui remporta un tel succès que le Boche en suspendit le cours à Namur et nous mit pas mal de bâtons dans les roues dans le Luxembourg.

Mais, notre activité dans ce domaine lui porta vite ombrage. L'occupant commença par interdire l'exécution de la « Marche des Chasseurs Ardennais », puis toutes les organisations. Enfin, comme nous avions trouvé une combinaison avec le Secours d'Hiver, nous nous entendîmes signifier par la Kommandantur d'Arion, en termes très... sévères, que notre activité entretenait un climat hostile à l'autorité occupante et qu'on ne désirait plus voir figurer le nom de Chasseurs Ardennais nulle part, ni même en entendre parler. C'était à Pâques 1943. Nous cessâmes l'organisation de fêtes, nous supprimâmes le papier à lettres à entête et... nous continuâmes le restant, en renforçant le caractère confidentiel.

Car, c'est l'existence probable à leurs yeux de notre activité clandestine qui avait éveillé la méfiance des Boches. Cette action souterraine fut évidemment la principale. Le S. S. Ch. A. servit de paravent à la L. B., puis à l'A.S. dans la province de Luxembourg et lui fournit une grosse partie de ses effectifs ailleurs. Quand on commença à organiser la L. B. sur le plan national, celle-ci était toute faite dans le Luxembourg depuis longtemps grâce au S. S. Ch. A. et d'une façon parfaite par nos délégués d'arrondissement de canton, de commune et même de section de commune. Les chefs de l'A. S. se confondaient d'ailleurs la plupart du temps avec les dirigeants du S. S. Ch. A.: le major Bastin, commandant de la zone V.A.S., président provincial de Liège, Salmon à Libramont, Van Egroo à Saint-Hubert, Quinot à Florenville, Lamury à Arion, Dumay à Bastogne, Pauly à Vielsalm, Mergot à Bomal, Uselding à Bouillon, Lambillotte à Neufchâteau, l'aumônier Lallemand à Sibret, etc..., tous chefs des deux organisations.

(Suite et fin à la page suivante)

Le « Service Social du Chasseur Ardennais »

(Suite de la page 5)

Mais l'Allemand veillait; le 26 février 1944, par un vaste coup de filet, la G.F.P. tentait de s'emparer d'un seul coup de tous les dirigeants du S.S.Ch.A. dans les provinces de Liège et de Luxembourg. Beaucoup parvinrent à s'échapper et à continuer dans la clandestinité leur action patriotique, les autres furent détenus à Saint-Léonard, puis à Louvain, certains libérés, d'autres transférés en Allemagne... Beaucoup de nos camarades avaient été arrêtés avant ou après le 26 février. Le douloureux martyrologe qui figure par ailleurs cite les noms de nos dirigeants victimes de leur activité dans la résistance. Rares furent les autres dirigeants à ne pas être inquiétés: Dans les camps de concentration ou les prisons, les Duboq (cetui-ci « recoramman », puisqu'il fut détenu près de quatre années), les Libé, les Debevo, les Dantine, Lamury, Pouly, Comert, Jeanjean, etc., etc...

Ceux qui fondèrent et dirigèrent le « Service Social du Chasseur Ardennais » peuvent être fiers de l'œuvre accomplie.

Nous ne pouvons ici citer tous les noms; mais nous ne pouvons non plus manquer de rendre au président du S.S.Ch.A. l'hommage respectueux qui lui est dû: le Lieutenant-général Ley fut réellement l'âme du S.S.Ch.A. Il lui consacra tout son temps, tous ses talents.

Non seulement, il fut le chef avisé, mais aussi le conseiller éclairé et écouté, il accomplit de lui-même les besognes les plus ingrates, se chargeant même du secrétariat, de recueillir des dons de St-Nicolas, etc... Sans lui, il nous eût été impossible de faire ce que nous avons fait!... Tous ses collaborateurs lui savent infiniment gré, et tous les anciens Chasseurs Ardennais avec eux, de l'éminent exemple de dévouement qu'il leur donna au cours de ces quatre années. Ils ne l'oublieront pas.

Après la libération, le S.S.Ch.A. continua son action philanthropique jusqu'au retour des prisonniers.

Le 9 septembre 1945, au cours d'un imposant Congrès tenu à Libramont, le « Service Social du Chasseur Ardennais », considérant sa tâche comme terminée, proposa sa transformation en « FRATERNELLE des CHASSEURS ARDENNAIS ». Fidèles au désir qu'ils avaient exprimé à plusieurs reprises sous l'occupation, ses dirigeants abandonnèrent à leurs camarades rentrés de captivité la direction de la jeune Fraternelle.

Ils peuvent se rendre aujourd'hui cette justice: c'est d'avoir accompli de leur mieux la mission qu'ils s'étaient assignée: créer un service de solidarité, maintenant, et rassurer dans la tourmente les liens entre les bérés verts, continuer la lutte contre l'ennemi jusqu'à la victoire.

J. de la HURE.

Bibliographie

«Le Jardin de la Santé»

Cette intéressante revue mensuelle familière de médecine, d'hygiène et d'alimentation, consacre son numéro de mars 1947, à une étude d'ensemble sur l'influence du revêtement sur la natalité, sur la morbidité infantile, ainsi que sur l'allaitement maternel. Une documentation fort complète a été réunie.

«Le Jardin de la Santé». Le n. 5 frs. Abt. 60 frs l'an.

Imprimerie Duculot. Tamines. C.C.P. : 1328.

ENTENDU PORTE DE NAMUR SAMEDI SOIR

— Ou vas-tu, Pierrot; demain, quel match vas-tu voir, à l'Union ou au Daring?

— Je pars tantôt pour Arlon, mon vieux MIR; Je vais retrouver la «Mam» et demain, avec les anciens du 4 et du 1 Ch. A., je serai à la mobilisation des «Bérés Verts».

DRAPEAU

AU DRAPEAU — Notre drapeau avec sa hure et les citations rappelant les sacrifices de nos héros pour que la Belgique soit sauvée.

La Fraternelle reçoit chaque jour des preuves d'estime, de sympathie, de soutien de la part des administrations communales de la province.

Jusqu'à ce jour, ont fait parvenir le montant de leur souscription :

Bastogne, Marche, Neufchâteau, Heinsch, Martelange, Messancy, Rachecourt, Cherain, Fauvillers, Houffalize, Pétithier, Sibret, Vielsalm, Barvaux, Durbuy, Erneville, Forrières, Harre, Hives, Hotton, Marcour Marenne, Wéris, Auby, Bellevaux, Léglise, Libin, Paliseul, St-Pierre, Straimont, Suxy, Tellin, Vesqueville, Bleid, Chiny, Dampicourt, Houdemont, Latour, Ruette, Ste-Marie-sur-semois, Torigny.

D'autres administrations communales de la province ont voté un subside et l'ont annoncé à la Fraternelle :

Arlon, Virton, Athus, Aulnois, Hondelange, Flammange, Nives, Vaux les Rosières, Erezée, La Roche, Odeigne, On, Waha, Freux, Hautfays, Libramont, Melhier, Oponi, Recogne, Ste Marie (Libramont), St Hubert, Smuid, Chantemelle, Etalle, Florenville, Muno, Ste Cécile, Vance.

Le Comité espère que les autres administrations communales luxembourgeoises auront à cœur de témoigner d'une manière unanime, leurs sentiments d'estime à l'égard des chasseurs ardennais, les héros de 1940, qui

affirmeront bien haut et courage du peuple Belge, des Luxembourgeois en particulier, en accordant toutes un subside leur permettant l'achat du drapeau.

D'avance, les «Bérés Verts» vous disent «merci»

Le comité reçu également de Mme QUINOT un envoi de 100 frs, en souvenir de son mari, le notaire QUINOT de Florenville

de Mlle DESCHEPPER, un envoi de 100 fr, «en remerciement pour l'hommage rendu à mon frère, le colonel S. E. M. Descheppe, commandant le 1 Ch. A.»

de M. IVAN REISDOOR (Congo Belge), un envoi de 150 fr «en souvenir de son Régiment, le 1 Ch. A.»

de M. van den CORPUT, Gouverneur Honoraire, un envoi de 500 fr, avec la mention «Sa souscription au drapeau de la Fraternelle des Ch. Ard. en souvenir des liens d'amitié qui l'ont uni aux Bérés Verts dès l'origine de la création de leur splendide troupe et qui se sont intensifiés encore en des sentiments de profonde admiration et de patriotique gratitude»

un envoi de 100 fr de la part de M. Justin GASPARD, sous-officier Ch. Ard. député, à Bastogne.

A tous, les «Bérés Verts» disent leur plus vive et plus sincère reconnaissance!...

NOS FASTES

DES 17 & 18 MAI 1947

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Samedi 17 mai :

A 20 h. 00 : Ouverture des festivités. Retraite en musique. Réjouissances populaires au quartier de la Gare.

Dimanche 18 mai :

A 10 h. 00 : GRANDMESSE SOLENNELLE, EN L'EGLISE ST-MARTIN, à la mémoire des Chasseurs Ardennais morts durant la guerre «1940-1945». Bénédiction du drapeau. Sermon par M. l'Aumônier Laruelle.

A 11 h. 30 : RASSEMBLEMENT AU SQUARE ALBERT I (église St-Martin).

A 11 h. 45 : CEREMONIE D'HOMMAGE AU CENOTAPHE érigé sur la Place Léopold, en souvenir des Chasseurs Ardennais tombés au Champ d'Honneur. Dépôt d'une Couronne par le Lieutenant Général Descamps, Président de la Fraternelle.

A 12 h. 15 : Au Caméo, rue des Faubourgs : Casse-Croûte Ardennais.

A 14 h. 00 : Rassemblement des Chasseurs Ardennais, sur la Plaine de la Gendarmerie (Paine des Manœuvres).

A 14 h. 45 : Départ du Cortège en direction de la Place des Chasseurs Ardennais. Itinéraire : rue des Faubourgs, Marché aux légumes ; Grand'rue.

A 15 h. 00 : CEREMONIES SUR LA PLACE DES CHASSEURS ARDENNAIS :

- Inauguration de la Place. Discours de M. le bourgmestre de la ville d'Arlon, du Lieut.-Général Ley.
- Remise du drapeau à la Fraternelle par M. Clerdent, Gouverneur de la Province, au nom des Communes Luxembourgeoises. — Discours de M. Clerdent — Discours du Lt.-Général Descamps.
- Remise du drapeau à la Section Arlonaise de la Fraternelle par le Président de la Fraternelle du du 10e de Ligne. — Discours du Major André, — Discours de M. Raymond Reuter.
- Remise des Distinctions Honorifiques par le Lieut.-Colonel B. E. M. Defraiteur, ministre de la Défense Nationale.
- Défilé des Bérés Verts.

A 17 h. 00 : Hôtel de ville d'Arlon — Vin d'Honneur offert aux invités par l'administration communale.

A 18 h. 00 : Parc Léopold : Concert.

A 20 h. 00 : Au Caméo : Grand Bal des Bérés Verts.

POUR LES

INSTRUCTIONS DU COMITE ORGANISATEUR

L'ouverture des fêtes se fera dès le samedi soir 17 mai par une promenade en musique au travers des rues de la ville.

Tous les Chasseurs ardennais d'Arion et des environs sont tenus d'y prendre part, coiffés du béret vert.

Réunion pour 20 heures devant la gare.

Dès ce samedi soir, il nous faudra être plusieurs centaines pour donner dignement le ton à la journée du lendemain.

Une grand-messe solennelle sera célébrée à St-Martin, à 10 heures. L'église est grande et pourra contenir tous les Chasseurs ardennais qui voudront bien y assister.

Consigne : discipline et obéissance aux commissaires chargés de placer les camarades.

A l'issue de la messe, les Chasseurs ardennais voudront bien attendre que les autorités aient quitté l'église pour se ranger derrière elles et marcher en ordre et en silence vers le cénotaphe de la Place Léopold.

A partir de 12 h. 15, tous les Chasseurs ardennais seront cordialement reçus au Caméo par le capitaine Alaine « and his boys ».

Les camarades venus de la province ou de l'intérieur du pays, pourront y manger leurs tartines ou trouver sur

place des gâteaux et des pâtisseries à bon compte. Chacun aura droit à deux menus gratuits.

Un orchestre s'appliquera gentiment à favoriser les digestions.

Dès 14 heures, tous les Chasseurs ardennais devront se rendre sur la place d'exercice située derrière la gendarmerie.

Là, transformation radicale : le « civil » doit dépouiller le vieil homme et pour une couple d'heures redevenir un parfait militaire. Des ordres seront donnés. Il faudra s'y conformer scrupuleusement.

Il s'agira en effet de constituer immédiatement des pelotons de 40 hommes (10 rangs de 4) qui seront commandés chacun par un officier ou un sous-officier de l'active ou de la réserve, un ancien chasseur ardennais. Tous les pelotons ainsi formés seront placés sous le commandement d'un officier supérieur.

A 14 h. 45, une sonnerie de trompettes éveillera subitement en nos cœurs d'émouvantes résonances. Garde à vous général. Et enfin ce sera la montée, la marche triomphale vers la ville de tous les « Bérêts Verts » et leur entrée en apothéose sur la Place des Chasseurs ardennais.

Les Chasseurs ardennais viendront par la rue de l'A-

thénée et se rangeront sur la place entièrement dégagée en six colonnes, face au N-W (rue de l'Hospice).

Ils assisteront ainsi à l'inauguration de la Place; et à la remise des drapeaux et des décorations.

A l'issue de ces cérémonies, les pelotons suivront la musique qui quittera la place par la droite et déboîtera vers les rues de la Caserne et de Seymerich en vue de préparer, derrière l'écran de la caserne Léopold le grand défilé final devant le Ministre, les généraux, les autorités civiles et nos drapeaux.

Après le défilé, les pelotons se disloqueront Place Léopold et Grand'rue, tandis que les autorités seront reçues à l'Hôtel de ville.

Il y aura des concerts notamment au quartier de la gare.

Et le soir à 21 heures s'ouvrira au Caméo le grand bal des Bérêts Verts. Comme attraction : une tombola de dix lots constitués chacun par un carton de dix paquets de cigarettes américaines.

TENUE :

Tous les officiers de réserve et honoraires ayant appartenu aux unités de Chasseurs Ardennais sont autorisés à revêtir la tenue pour assister aux cérémonies qui se dérouleront à Arlon, le 18 mai 1947.

Salut amical à nos Anciens du 10^e de ligne

Dès la création des unités de Chasseurs Ardennais, nos camarades du 10^e régiment de ligne, auxquels les « Bérêts Verts » avaient succédé, nous ont entourés de l'affection la plus cordiale.

Ils ont été fiers autant que nous des exploits accomplis par les Chasseurs Ardennais au cours de la campagne des dix-huit jours. Nous n'avions fait d'ailleurs qu'imiter leurs glorieux exemples.

Les anciens du 10^e se sont réjouis de la création de notre Association à laquelle ils ont voulu offrir, en témoignage touchant de fraternité, un drapeau que leur sympathique président, le major André, remettra le 18 mai à la section d'Arion, ancienne ville de garnison du 10^e de ligne.

Les anciens du 10^e s'associeront en grand nombre à nos manifestations, comme ils l'avaient déjà fait le 29 septembre à Schœrbelt.

Nous sommes très sensible à leur geste dont nous les remercions très amicalement.

Parodiant un hymne célèbre, nous pourrions dire « 10^e de ligne » et « Chasseurs Ardennais » ne sont pour nous que des pronoms; nous avons le même nom de famille.

PREIS AU MOT

Le héros de la campagne de Birmanie. — J'étais là, cerné de toutes parts par la jungle impénétrable. Je taillais à gauche, à droite, devant, derrière, pour me frayer un passage.

L'épouse. — Eh! bien, va tailler la haie, maintenant. Elle en a besoin!!-

17 & 18 MAI

Indiscrétions

Son Altesse Royale le Prince Régent se fera représenter aux cérémonies du 18 mai.

Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, le Lieut-Colonel B.E.M. Defraiteur assistera aux cérémonies de l'après-midi.

Son Excellence Mgr Charue, évêque de Namur se fera représenter par Mgr Koerperich, vicaire Général du Diocèse.

M. le Ministre d'Etat A. Devèze, ministre qui créa les unités Ch. Ard., sera de nouveau présent au rassemblement des Bérêts verts.

Nous aurons également le plaisir de définir devant nos Anciens Généraux parmi lesquels nous retrouverons le Général de Neve de Hoden, devant des Personnalités qui nous sont chères : M. le Gouverneur Clerdent, M. le Gouverneur van den Corput, M. le Bourgmestre d'Arion,

Le Lieutenant Général Dethise commandant le corps de Gendarmerie, le Général De Boeck, commandant la 3^e Circ. mil., le Colonel B.E.M. Lambert, comdt. la Province et l'Ecole d'lie, rehausseront de leur présence l'éclat de nos cérémonies.

Et n'oublions pas nos anciens du 10^e, qui, sous la conduite de leur président — le Major André — ont voulu prendre part à nos fastes voulant ainsi prouver publiquement combien ils sont fiers de leur « cadets » à qui ils avaient transmis les vertus héroïques du « bon vieux 10^e ».

MIR

ENTENDU A ARLON

— Quelles nouvelles, mon cher Henri, viendras-tu à la répétition de la messe pour la Pentecôte ? — Hélas! non j'ai été prié par mon ami Bernard d'assister avec le maréchal Hoffmann au défilé des chasseurs Ardennais qui, une nouvelle fois, passeront dans la Grand'Rue.

VU A NEUFCHATEAU

Demain, le magasin sera fermé à partir de 8 heures; car le propriétaire doit rejoindre son chef le Lieutenant BALBEUR, à la mobilisation d'Arion.

Avis aux veuves et aux mamans de nos morts

Pour les cérémonies de l'après-midi qui se dérouleront sur la Place des Chasseurs Ardennais, des places seront réservées aux familles des Chasseurs ardennais morts pour la Patrie.

Chaque famille pourra obtenir une carte d'accès spéciale, valable pour deux personnes, en se faisant connaître dès maintenant à l'adjudant Maréchal, Secrétaire de la Fraternelle, 55, Rue Godefroid Kurth, Arlon.

Pour nos invalides

Pour la manifestation de l'après-midi, des places spéciales seront également réservées à nos camarades invalides éprouvant des difficultés à se déplacer.

Les intéressés sont priés de ne pas participer au défilé, mais de se rendre directement à la place des Chasseurs Ardennais (anc. place du Centenaire), à côté de la caserne Léopold.

Les commissaires leur indiqueront l'emplacement qui leur est réservé.

Aux Chasseurs Ardennais « 1940 » en activité de service

Copie de la note n° C.D. 69 — M.D.N. — Service de l'adjudant Général D.G.P.M. le Don. 3^e Bureau du 11-4-47.

OBJET : Cérémonie des Chasseurs Ardennais.

En réponse à votre lettre du 20-3-47, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que des instructions sont données, afin d'accorder une permission spéciale le 18 mai 1947 à tous les militaires en activité de service ayant appartenu pendant la guerre à une unité de Chasseurs Ardennais.

Le ministre de la Défense Nlle. P.O.

Pour l'adjudant Général Le Colonel B.E.M. TROMME, A. Directeur Général, (S) A. TROMME

Le grand mot d'ordre

Tout Chasseur ardennais qui se propose de participer — et tous le doivent — à la grande mobilisation du 18 mai prochain, doit avoir dès maintenant une idée fixe : retrouver son béret vert ou s'en procurer un nouveau.

Des bérêts neufs sont en vente à la Chapellerie Julien Breyer, Grand'rue à Arlon, au prix exceptionnel de 50 frs.

Le grand mot d'ordre est : Tous à Arlon en béret vert.

Pourquoi, serez-vous à Arlon, le 18 mai

Pourquoi tous les « Bérêts Verts » devront-ils s'imposer un déplacement et seront-ils présents à la mobilisation du 18 mai 1947 ?

1) Ils obéiront à un devoir de solidarité qui est la vertu dominante de nos Chasseurs Ardennais.

2) Ils auront l'occasion de revoir leurs camarades avec qui ils se sont battus au cours des journées de mai 1940 et de se rappeler des souvenirs.

3) Ils donneront au Pays une preuve de la vitalité et de l'importance de la Fraternelle.

4) Ils témoigneront à leur Comité qui œuvre sans désemparer pour la collectivité leurs satisfactions et feront part de leurs desiderata.

5) Ils honoreront leurs camarades morts en braves au cours des glorieuses journées de mai 1940.

6) Ils montreront à l'U.F.A.C. « 1940-1945 ». (Union des Fraternelles des Anciens Combattants 1940-1945) dont les Chasseurs Ardennais sont solidaires, que la Fraternelle des Chasseurs Ardennais fait preuve d'une vitalité exemplaire et soutient leurs camarades.

Mir,

REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Avis important à nos camarades titulaires de distinctions honorifiques

Les Chasseurs Ardennais, ainsi que les veuves et mamans de nos camarades tombés, ayant reçu un brevet de distinctions honorifiques au titre de la campagne 1940 et auxquels ces distinctions n'ont pas été remises officiellement, sont priés de se faire connaître d'urgence, et au plus tard pour le 8 mai, aux adjudants Hoffmann ou Maréchal, Caserne Callemeyn, ARLON.

Participation militaire

Les organisateurs espèrent le concours de l'Armée Active

1) par un détachement du Bon. Chas. Ard. avec DRAPEAU, Le Bataillon Chasseurs Ardennais fait actuellement partie de l'Armée d'occupation. Son drapeau est celui du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

2) par un détachement de l'Ecole d'Infanterie, actuellement en garnison à Arlon.

Dernières instructions

Les nécessités du tirage, de l'envoi et de la distribution du présent bulletin ne nous permettent pas de vous faire part des dernières instructions concernant les manifestations du 18 mai.

Nos camarades les trouveront dans la presse provinciale qui nous apporte tout son concours.

« Avoir un bon copain,
Voilà ce qu'il y a de meilleur
au monde... »

Tableau d'Honneur

« Et la voix des chênes,
Aux forêts prochaines
Dira, dira tous leurs exploits,
Dira tous leurs exploits... »



Plus que tous les commentaires, les citations glorieuses acquises par les Chasseurs Ardennais sont les témoins de leur gloire. Nous avons tenu à rappeler en même temps les faits d'armes de nos aînés du 10^e régiment de ligne.



10^E REGIMENT DE LIGNE

CHASSEURS ARDENNAIS

Le 10^e Régiment de Ligne est décoré de la fourragère de l'Ordre de Léopold par A. R. du 22 décembre 1923 avec la citation suivante :

« Sous la conduite du Colonel VERBIST, combat héroïquement dans le IV^e Secteur de la Position Fortifiée de Namur, participe ensuite à la garde des Communications à Termonde. Se distingue à l'Yser.

Essen le voit triompher glorieusement de la résistance allemande lors de l'offensive des Flandres, ainsi que Cortemarck où il continua victorieusement la poursuite de l'ennemi. »

Namur (O.J.A. 12-10-1923)

A fait preuve, sous les ordres du colonel Verbist de ténacité et d'héroïsme au cours des combats dans le IV^e Secteur de la Position Fortifiée de Namur, notamment lors de l'attaque du Wartet, le 22-8-1914 et de la défense du point d'appui de Neufmoulin les 22 et 23 août 1914.

Yser (O.J.A. 8-5-1915)

Tous les régiments d'infanterie sont autorisés à inscrire le nom YSER sur leur drapeau.

Cortemarck (O.J.A. 27-11-1918)

En souvenir de sa belle conduite au cours des combats des 14, 15, et 16 octobre 1918.

Termonde (O.J.A. 21-6-1930)

Pour commémorer leur participations aux opérations de l'Armée sous Anvers, au cours desquelles, elles furent chargées, dans la région de Termonde, de la garde de la ligne de Communication.

Essen (O.J.A. 14-10-18)

Pour commémorer les hauts faits d'armes accomplis et l'héroïsme déployé par les troupes au cours de la victorieuse offensive commencée le 28-9-1918.

Ardennes - Vinkt (O.J.A. des 15 et 26-5-1940)

Par arrêté n° 1163 du 17 octobre 1945 la « Fourragère 1940 » est décernée aux unités de la 1ère Division de Chasseurs Ardennais qui ont été citées aux Ordres Journaliers de l'Armée des 15 et 26 mai 1940 :

« Ces unités sont autorisées à inscrire les noms « Ardennes » et « Vinkt à leurs drapeaux, chars et boucliers pour :

- 1 « ARDENNES »
« Pour leur belle conduite au cours des opérations qui se sont déroulées depuis l'ouverture des hostilités (journées des 14 mai 1940). »
- 2 « VINKT »
« Pour avoir brillamment reconquis par une contre-attaque, le 25 mai 1940, une partie de nos positions dans la région Nord-Ouest de Deynze ». »

Lys (O.J.A. 23-10-1946)

Par arrêté du Régent n° 3015 du 23 octobre 1946 :
le 5^e Régiment de Chasseurs Ardennais ;
le 6^e Régiment de Chasseurs Ardennais ;

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée du 27 mai 1940, pour :
« Leur magnifique conduite au cours des opérations de défense de la Lys, pendant les journées des 24, 25 et 26 mai 1940 ; ont accompli ponctuellement la mission qui leur était confiée. Sous un bombardement intense de l'artillerie et de l'aviation ennemies. »

Cette citation entraîne l'inscription « La Lys 1940 » sur leurs drapeaux, chars et boucliers.
La même citation a été attribuée au Quartier Général de la 2^e division de Chasseurs Ardennais.

Dendre (O.J.A. 6-1-1947)

Par arrêté du Régent n° 3380, du 6 janvier 1947, la 1ère Division de Chasseurs ardennais est citée à l'ordre du jour de l'armée pour :

« A livré, le 19 mai 1940, depuis la Dendre jusqu'à l'Escaut, un combat retardateur qui a donné à plusieurs Divisions le temps nécessaire à leur prise de position défensive sur l'Escaut. A accompli cette mission avec courage et ténacité, infligeant de sérieuses pertes à l'ennemi dont la progression a été efficacement contenue pendant toute cette opération. »

Ces unités sont autorisées à inscrire « La Dendre 1940 » sur leurs drapeaux, chars et boucliers.

Je vous cite à l'ordre du jour du VI^e Corps d'Armée et me découvre bien bas devant vous tous, les braves de la 1ère Division des Chasseurs Ardennais.

VI^e CORPS D'ARMÉE
Etat-Major

En campagne, 3 juin 1940,

Le Commandant du VI^e Corps d'Armée de la 1ère Division des Chasseurs Ardennais.

A l'heure où la 1ère Division des Chasseurs Ardennais va quitter le VI^e Corps d'Armée, je lui adresse un dernier témoignage de mon admiration et ma reconnaissance, d'admiration pour l'enthousiasme, le courage et le patriotisme dont elle a toujours fait preuve, qualités qu'elle a poussées sans hésitation et sans fléchissement jusqu'au sacrifice suprême ; de reconnaissance parce qu'elle m'a donné à l'heure finale la réconfortante impression qu'il y avait encore des soldats belges sachant se couvrir de gloire au prix de leur sang.

Soit-dats de la 1ère Division des Chasseurs Ardennais, j'ai brûlé vos drapeaux, ceux-ci renaitront de leurs cendres dans un avenir que j'espère prochain, et le sang sorti des cœurs de ceux qui sont restés sur le champ de bataille servira à y inscrire les preuves de votre amour de la patrie et de votre dévouement au Roi.

(Sé) Lieutenant Général Verstraeten.
Commandant le VI^e C. A.

Canal Albert (O.J.A. 15-5-1940)

A été citée à l'ordre du jour de l'armée en date du 15 mai 1940, la 7^e division d'Infanterie, comprenant : ...le 20^e régiment d'artillerie,...

« Première grande unité ayant subi une attaque en force de la Wehrmacht, soumise inopinément à un bombardement aérien d'une violence extrême et à l'action intense de procédés de combats nouveaux et démoralisants, ébranlée sur un front de plus de vingt kilomètres et de ce fait pratiquement privée de réserves, a opposé sur le canal Albert, à un adversaire matériellement fort supérieur une résistance qui lui coûta des pertes très élevées. »

Cette citation entraîne pour le 2^e régiment de grenadiers seulement, l'inscription « Canal Albert » sur son drapeau.

IN MEMORIAM

Georges STOUMONT,

Camille MASSIN,



marchéchal des logis au III/20A, 7e Bte, né le 29 novembre 1918.

Avait le même bon sourire optimiste pour faire courageusement son devoir au front que pour supporter les rigueurs de la captivité où il contracta une grave affection. Remoyné dans ses foyers en août 1943, il succomba le 2 décembre 1944 au mal impitoyable qui le rongea.

Il écrivait un jour à sa mère veuve :
« Chez nous, maman, les chefs sont fiers de leurs hommes et les hommes sont fiers de leurs chefs. »

né à Buzet-Floreffe, le 11 juillet 1919.

Maréchal des logis au III/20e Artillerie, 8e batteries.

Au cours de la défense rapprochée de la position, attaquée par des parachutistes, le 11 mai 1940, à Rosmeur, sur le canal Albert, il fut mortellement blessé au ventre.

A ses camarades qui voulaient lui porter secours, il eut encore la force de dire : « Sauvez-vous, moi j'ai mon compte... »

Il avait à peine vingt ans!...

Nous rappelons que nous insérerons volontiers de courtes notices biographiques sur nos glorieux morts.

Souvenirs...

2 JUIN 1940

Vers 3 heures du matin, nous étions arrivés pleins de sommeil et... de défaite sur la grand'place du village de Tronchiennes.

Nous venions de Thourout où j'avais passé dans la rage mes trois premiers jours de captivité. Cette rage ne m'était pas particulière, mais elle était doublée du fait qu'en 18 c'était mon bataillon qui était entré en vainqueur à Thourout. J'avais même fait un prisonnier et suivait les unités d'assaut pour préparer le poste de secours en première ligne. Et on revenait là, vaincu, vingt-deux ans après!

Pendant l'étape, nous étions passés à Vinkt, encore toute meurtrie de la bataille où les 1er et 3e Ch. Ard. avaient fait des merveilles. Et de voir qu'il y avait dix tombes de Boches pour une de Ch. Ard., cela vous réconciliait avec la vie!

A Tronchiennes, le Q. G. de la Division était dans un château à 2 kilomètres dans la campagne. J'étais chargé du service religieux. C'était dimanche : messe en plein air dans le parc du château. Au fond, de grands vieux acacias, avec aux pieds quelques petites pièces d'eau : quelques tombes allemandes dans ce cadre romantique. Je choisissais un massif de rhododendrons et dressais l'autel, dans une débauche de fleurs éclatantes. Ces fleurs font mal à mon cœur de vaincu tels ces oiseaux qui, quelques jours avant, chantaient comme des enragés pendant que mes braves petits se faisaient tuer sur la Lys!

Le général est là avec tout son état-major, officier et soldats fraternellement mêlés. A l'Évangile, je me retourne :

« Mon général, mes camarades, les grands mots sont de trop; nous allons tout simplement, de tout notre cœur, prier pour nos chers camarades qui ont jonché le sol belge depuis la frontière jusqu'ici, pour le pauvre pays, pour le Roi... pour les nôtres qui nous attendent dans l'angoisse... pour nous, pour que notre courage ne défaille pas... »

Je suis un dur, mais je n'allais pas plus loin... J'en vis de plus durs que moi, n'est-ce pas, mon général, qui pleuraient comme des enfants...

C'est égal, je ne me souviens pas d'avoir jamais dit une messe pareille! Et pourtant c'était une messe de défaite... Mais j'ai eu ma revanche : Le 9 septembre 1941, je pleurais encore, mais c'était de joie... au Te Deum de la Libération!

On avait mis quatre ans mais on les a eus! Et la Justice immanente avait eu raison... Comme de juste!

E. L.

AU REGIMENT

Le caporal. — Ah ça! Est-ce vous qui êtes le caporal?

La recrue. — J'dis pas ça!

Le caporal. — Ben alors, pourquoi vous mettez-vous à crier comme un imbécile?

Où va cet ancien de Bodange? A Arlon.

Il va retrouver ses camarades pour se souvenir avec ceux du combat du 10 mai.

Celui
qui nous
manque...



Le Baron René Greindl

Il est peu d'officiers aux Chasseurs Ardennais dont l'ascendant total à ce point surprenait. Pour briller dans un régiment d'un tel mérite, il fallait doublement être élite. René Greindl était (oui « était » : il n'est plus!) Pour tout qui le connut d'éloge superflu. Éléphant comme un cerf, gracile comme un frêne, Il incarnait nerveuse et noble notre Ardenne...

(Le Père Léon LELOIR, « BUCHENWALD ».)

A ma sortie de l'hôpital en septembre 1940, j'avais accédé à la demande de mes excellents amis, le commandant Dantine et le lieutenant René Dubucq, en vue d'organiser le Service Social du Chasseur Ardennais dans la province de Luxembourg. La mission était simple :

d'abord essayer de regrouper discrètement les Ch. A. et pour ce, établir le plus vite possible par commune les listes de tous les Ch. A. Cette action plus directement militaire devait se doubler ou mieux être couverte aux yeux de l'ennemi par une œuvre philanthropique. Les bases de l'organisation furent jetées lentement et nous arrivâmes ainsi au mois de mars 1941, date à laquelle il me parut possible de passer plus activement à la réalisation.

J'avais déjà pu apprécier en d'autres circonstances les immenses qualités du baron Greindl, son patriotisme éprouvé, son attachement fanatique — le mot n'est pas exagéré — aux Chasseurs Ardennais. Je me décidai à l'entretenir de la chose. Je ne lui parlai naturellement d'abord que du caractère philanthropique de l'œuvre. Il me marqua tout de suite son intérêt. Je lui laissai une courte note, un projet de règlement d'ordre intérieur...

Le lendemain à la première heure (avant 9 heures) il était à mon bureau et me jetait tout d'une traite : « J'ai réfléchi à cette histoire. C'est prodigieusement intéressant. J'y attache personnellement une grande importance, non seulement pour l'action de solidarité que vous envisagez, mais surtout pour ceci : je vois là le moyen de regrouper les Chasseurs Ardennais, d'entretenir leur esprit, de les préparer pour le jour, peut-être assez éloigné, où on aura encore besoin d'eux. » Le baron Greindl avait donc discerné de lui-même le caractère que nous

voulions donner à notre action. Il allait être notre plus précieux dirigeant. Il commença par convoquer à Arlon dans la salle du Conseil provincial, à deux pas de la Kommandantur et sans avoir demandé l'avis de celle-ci, une réunion de plus de deux cents officiers, sous-officiers et soldats des Ch. A. Le lieutenant-général Ley présidait cette réunion qui finit dans l'enthousiasme, lorsque le baron Greindl dit explicitement aux Ch. A. que leur tâche n'était pas encore terminée et qu'ils devaient se préparer pour « d'autres besoins ». C'était le 24 avril 1941.

Abrs débuta le vrai travail auquel il consacra jusqu'au bout une importante partie de son temps. Au moins une fois par semaine, le camarade Conter et moi-même discutons avec lui de la marche de l'œuvre, des secours à accorder, etc... Plusieurs fois par semaine, je le rencontrais et le tenais au courant.

Si le S. S. Ch. A. put avoir une action bienfaisante réelle c'est bien grâce à lui; si les fonds ne nous manquèrent jamais c'est à lui en très grande partie; si l'occupant ne nous interdit pas immédiatement toute activité, même sociale, c'est bien grâce à son habileté manœuvrière. On ne connaît pas assez tous les immenses services qu'il rendit de par ses fonctions à ses anciens frères d'armes. On ne sait pas que jamais il ne procéda à des nominations, sans s'enquérir des Ch. A. éventuellement candidats; qu'il nous avertit des dizaines de fois à l'avance du recrutement prochain dans certains emplois et qu'il ne fit appel aux candidats que lorsqu'il fut en possession des listes des Ch. A. pouvant exercer ces fonctions. On ne sait pas que jamais un Ch. A. ne lui écrivit sans qu'il s'occupât personnellement

de son cas, répondant de sa main à la lettre du camarade, mettant là à même minute, le même souci d'exactitude qu'on retrouvait dans toutes ses activités.

Combien de fois ne me suis-je pas dit : mais qu'aurions-nous fait si nous ne l'avions pas eu?... Que ne l'avons-nous pas aujourd'hui!...

Mais qui était ce camarade au grand cœur?... Les services qu'il a rendus au pays et aux bérêts verts en particulier méritent bien que nous le rappelions.

Le baron René, Jules, Marie, Maurice Greindl, était né à Ixelles, le 7 avril 1898, dans une famille qui se consacra toujours intégralement au service du pays.

Son arrière-grand-père fut le premier ministre de la Guerre de la Belgique indépendante, son père, le lieutenant-général Greindl fut chef de l'Etat-major de la VI D. A. au cours de la guerre 1914-18 et devint ensuite Inspecteur Général du Génie.

René Greindl avait 16 ans quand notre pays subit la première invasion allemande. Alors que tant d'autres en âge de porter les armes restaient tranquillement chez eux, lui ne réfléchit pas un instant. Il voulut immédiatement s'engager et se remua si bien qu'il y parvint. Il était certainement un de nos plus jeunes volontaires de guerre. Le soldat de 2e classe Greindl remplit d'abord le rôle délicat d'estafette à l'E. M. de la VI D. A. En mars 1915, il fut promu caporal et obtint à 18 ans de passer à un poste plus dangereux, chef de section au 2e Grenadier. Malgré son absolu mépris du danger, ainsi qu'en témoignent tous ses compagnons d'armes, il ne fut jamais blessé et reçut, en même temps que de nombreuses distinctions, la citation suivante à l'Ordre du Jour de l'Armée :

« Sergent volontaire, engagé à l'âge de seize ans au début de la guerre. A fait preuve de courage au cours de ses 51 mois de présence au front »

La guerre finie, René Greindl déposa simplement son uniforme et entra à l'Université où il décrocha brillamment son diplôme d'ingénieur civil électricien. Il exerça sa profession en Belgique, dans l'Italie du Nord, en Roumanie, pour rentrer en Belgique, en 1930. En avril 1933, il accepta la délicate fonction de commissaire d'arrondissement de St-Vith où on avait besoin d'un homme sûr et énergique pour travailler à l'assimilation des populations et démasquer les manœuvres allemandes. Il rendit alors de très grands services à notre 2e bureau, dirigé par le colonel Merckx, lui communiquant des renseignements de première valeur sur ce qui se tramait de l'autre côté de la frontière.

En 1937, le baron Greindl fut nommé commissaire d'arrondissement à Bastogne et se trouvait être la personnalité dont on estimait généralement qu'il succéderait à M. van den Corput, en qualité de gouverneur de la province.

Mobilisé comme sous-lieutenant de réserve en septembre 1939, il resta attaché jusqu'au mois de février 1940 à l'E. M. de la place de Liège auquel il avait été affecté à la demande du gouverneur M. Mathieu, étant donné sa connaissance des cantons de l'Est. Démobilisé à ce moment comme père de dix enfants, il fut désigné pour un dépôt d'armée et attaché en surnombre au service de censure, c'est-à-dire, qu'il eût pu facilement se trouver loin de la zone dangereuse en cas d'opérations.

Mais, le 10 mai 1940, l'ère mit d'initiative à la disposition du colonel Merckx, commandant du 2e Ch. A., déclarant qu'il ne vou-

Allo! Allo! !...

Dans notre prochain numéro nous commencerons

la publication des

historiques officiels des combats livrés par les Chasseurs Ardennais.

Camarade Chasseur Arden nais

ES-TU MEMBRE DE TA FRATERNELLE ?

Qu'attends-tu pour le faire et inscrire tes amis ?

Adresse-toi à ta section régionale !

Pour les Manifestations des 17 et 18 mai

tous

les Chasseurs Arden nais

doivent

porter le BERET VERT

On peut s'en procurer à la

Chapellerie Julien Breyer

Grand'Rue, ARLON

— Prix : 50 Francs —

POUR VOTRE PUBLICITE

DANS LE BULLETIN

« Le Chasseur Arden nais »

ADRESSEZ-VOUS A

M. Louis PETIT

rue du 25 Août; n. 8, ARLON

CE BULLETIN

doit être distribué gratuitement

à tous les membres de la

Fraternelle des Ch. A.

Chasseurs Arden nais !

VITAL

UN ANCIEN
VOUS ATTEND
AU

TERMINUS

5, RUE DE LUXEMBOURG, 5
N

Ceci est

TON journal

C'est-à-dire

que ta collaboration

est la bienvenue

Camarades Ch. A.

Procurez-nous

de la

publicité

POUR FAIRE VIVRE
NOTRE BULLETIN

LE MOT DE LA FIN :

Tous

à Arlon

le 18 mai

Les Chasseurs Arden nais se retrouvent chez leur camarade

Georges Sauerwein

-- CAFÉ HANSEL --

rue de Diekirch, 17, ARLON. Tél. 572.

Les meilleures consommations dans un cadre agréable.

COMPTOIR GENERAL DES

Liqueurs de marques

Paul MANIGART & Fils, ARLON

se recommandent à leurs amis des Chasseurs ard.

Agents de :

PORTO SANDEMAN

CHAMPAGNE MOET ET CHANDON.

Demandez Prix-Courant

La bière Clausen

est incontestablement la

**Reine des Bières
Luxembourgeoises**

Elle est délivrée
en fûts et en
bouteilles

Représentant : M. Jos. Delfosse

ARLON

Pour vos achats, pour vos réparations de

Machines à écrire,

Machines à calculer,

POUR VOS FOURNITURES DE BUREAU

Adressez-vous aux

Etabliss. Fern. Jh M. QUOIRIN

Agence OLIVETTI

57, rue de Turenne, CHARLEROI — Tél. 181.62

Technicien : E. GENNAUX.

Ecu de Bourgogne

ARLON - Place Léopold

Service à la carte - Spécialités ardennaises

Prix modérés - Service impeccable

Léon SAINTHUILLE

— Un cadre ancien dans un confort moderne. —

LE MEUBLE

l'ameublement

Maison TOUSSAINT-NOEL

SUCCESSEUR

P. Bricart

En face de la gare **ARLON**

Attention !!!

**Pour vos TRANSPORTS
et DEMENAGEMENTS**

Une maison de toute confiance :

MANGEN

(Succ. : OUDKERK-WEIS)

26, rue Netzer — Arlon. Tél. 78 et 586.

Dépôt des Brasseries
ARTOIS

Spécialités :

STELLA - EXPORT
STOUT ET BIERES DE MENAGE

N. B. Livraison à domicile en tout temps et dans toute la région.

VOTRE CHEVELURE =

80 o/o de votre beauté

Ayez-en donc grand soin.



**Contre la chute
des cheveux
et les pellicules**

employez le merveilleux
traitement

JULIANA HEBETTE

Le seul produit belge réellement efficace.

EN VENTE :

116, Rue du Commerce, à CINEY
- Téléphone : 288.

Envoi contre remboursement de 185 francs

Chasseurs Ardennais

VOTRE JOURNAL

**L'Avenir
du Luxembourg**

*défend avec vigueur, franchise, indépendance,
les intérêts de notre province déshéritée et
ceux des CHASSEURS ARDENNAIS.*

Rédaction-Administration :
42, rue des Déportés, ARLON

Téléphones : 23 et 670

Abonnement : 65 frs par trimestre

5

*A tous les amateurs belges
de bon vin de BOURGOGNE*

Bonne nouvelle!

La maison CHAMPY Père & Cie de Beaune (Côte d'Or), dont les crus ont toujours été si appréciés, a repris son activité et son

Champy-Monopole

(55 ou 60 fr. la bouteille suivant commande)

beau vin vieux, prêt à la consommation, renoue la tradition interrompue par la guerre.

DEMANDEZ TARIF DETAILLE AU CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF POUR LA BELGIQUE

GEORGES BESTGEN

Le spécialiste des bons vins de France

5, RUE DU PALAIS • ARLON